

## PETITION EN SOUTIEN AUX PROFESSEURS

Six professeurs du collège Albert Camus de Gaillac (Tarn) ont fait l'objet d'une plainte, déposée par la direction de l'établissement à la gendarmerie pour effraction, intrusion et vol. De quoi sont-ils coupables ? D'être intervenus sur leur lieu de travail pour démonter et mettre à l'abri le temps de l'été, leur outil de travail, des tableaux noirs. En effet, le conseil départemental qui finance la rénovation du collège s'apprêtait à supprimer tous les tableaux noirs du collège et ceci en dépit des multiples démarches des collègues qui sont restées sans réponse. Le 28 juin 2017, en plein jour et en présence de la direction de l'établissement, ces professeurs, rejoints par des parents d'élèves solidaires d'une action qu'ils considèrent légitime d'un point de vue pédagogique, écologique et financier, démontent les tableaux noirs qu'ils souhaitent remettre en service à la rentrée dans quelques salles pour les utiliser en parallèle des tableaux blancs. Cette action est alors interrompue par l'arrivée d'une douzaine de gendarmes, alertés d'un « cambriolage au collège ». Les tableaux déjà chargés dans un véhicule sont alors remis dans le hall du collège sous escorte de la gendarmerie.

La suite des événements s'avère bien plus grave. Les six professeurs ont reçu la visite des gendarmes à leur domicile pour convocation à la gendarmerie. Des parents ont aussi été convoqués mais simplement entendus au titre de « témoins ». La plainte ne vise que les enseignants. Ces derniers ont été auditionnés entre le 28 juillet et le 3 août. Au cours de ces auditions, ils découvrent avec stupeur que l'accusation ne portait pas seulement sur l'affaire des tableaux noirs. Ils font l'objet d'une enquête sur des vols qui auraient eu lieu à un autre moment, il s'agit de : deux tabourets, de deux tables d'élèves et des chariots pour téléviseurs et rétroprojecteurs. Ces objets manqueraient à l'inventaire réalisé en fin d'année. On les accuse également d'avoir placé du matériel volé dans une pièce au fond du collège. Or il s'agit de la salle que la direction leur a attribuée pour stocker le matériel pédagogique le temps des travaux.

Cette plainte et son nouvel objet sont à l'origine de l'**audition** des professeurs incriminés. Audition suite à laquelle ils ont été **fichés**. Pris en photo de face, de profil, de trois-quart, leurs empreintes ont été relevées. Ils ont échappé au relevé d'ADN à la dernière minute. Mais l'absurde ne s'arrête pas là : suite à cette audition, les gendarmes les raccompagnent chez eux et procèdent à la **perquisition** de leur maison à la recherche de deux tabourets, de deux tables d'élèves et des chariots pour téléviseurs et rétroprojecteurs.

Que reproche-t-on à ces professionnels ? D'avoir cherché à préserver un outil de travail qu'ils jugent indispensable pour l'enseignement de leur discipline ? D'avoir agi selon les objectifs du développement durable enseignés aux élèves conformément aux recommandations de l'institution ? Dans une telle situation, chacun d'entre nous, s'il choisit d'agir contre l'absurdité, peut se retrouver broyé.

En signant cette pétition, je soutiens les professeurs dans leur démarche et demande l'arrêt immédiat des procédures pénales et administratives à leur encontre.

Nom Prénom	Profession - Fonction- Mandat – Structure ...	Ville - Région	Signature	Contact (facultatif)

Cette pétition est adressée à M. le Ministre de l'Éducation nationale, Mme la Rectrice de Toulouse, M. le Président du Conseil Départemental du Tarn, M. le Ministre de la Transition écologique et Solidaire.

À renvoyer à *Tableaux noirs et professeurs en danger au collège de Gaillac* - Mas de Gâches - 81600 Sénouillac

--	--	--	--	--

Cette pétition est adressée à M. le Ministre de l'Éducation nationale, Mme la Rectrice de Toulouse, M. le Président du Conseil Départemental du Tarn, M. le Ministre de la Transition écologique et Solidaire.

À renvoyer à *Tableaux noirs et professeurs en danger au collège de Gaillac* - Mas de Gâches - 81600 Sénouillac